



Le 27 juillet 2023, un salarié du site de Chantonay Charcuterie a été licencié pour faute grave après 21 ans d'ancienneté. La direction lui a reproché d'avoir **eu une altercation avec un collègue de travail sur le parking de l'établissement**, sans apporter la moindre preuve.

Cette mesure radicale, motivée par des **accusations fallacieuses**, ne fait que confirmer l'acharnement injustifiable de notre direction prêt à sacrifier l'engagement et la loyauté sur l'autel de la rentabilité.

Ce licenciement constitue non seulement une attaque contre ce travailleur, mais aussi un signal alarmant pour l'ensemble des salariés de FM. **Quelle valeur accorde-t-on aujourd'hui à l'expérience et à la fidélité ?** La CGT rappelle que la dignité, le respect et le dialogue doivent rester les piliers de toute relation professionnelle.

Le salarié, accompagné par la CGT Fleury Michon, a saisi le Conseil des Prud'hommes de La Roche Sur Yon aux fins de voir dire et juger que son licenciement ne reposait sur aucune cause réelle et sérieuse.

Par décision en date du 24 juin 2025, le Conseil des Prud'hommes a jugé que « le licenciement de ce salarié ne reposait sur aucune faute grave, ni sur une cause réelle et sérieuse et a condamné Fleury Michon à lui verser des dommages et intérêts ».

Le conseil condamne pour la 3^{ème} fois en 13 mois l'encadrement de Chantonay Charcuterie pour avoir violé les droits et la dignité d'un salarié.



N'étant pas satisfaite de cette décision, la direction a décidé de faire appel de celle-ci devant la cour d'appel de Poitiers.

Malgré l'appel, cette décision reste importante pour le salarié et pour le syndicat CGT Fleury Michon, mais également pour l'ensemble des travailleurs de l'entreprise ! Elle démontre que FLEURY MICHON n'est pas une zone de non-droit et ne peut s'appuyer sur des prétextes fallacieux pour se débarrasser d'un travailleur.

Salariés, ne restez pas seuls ! Cadres, techniciens, ouvriers, employés, rejoignez le seul syndicat qui défend réellement vos droits et vous accompagne : la CGT FLEURY MICHON !!!
Parce que seul on subit, ensemble on agit !



Solidarité, justice, respect des droits : nos luttes sont légitimes et continueront !!!



Syndiquez-vous :
cgtfleurymichon.syndicatcgt.fr

